

MATERNEL

FICHE DE PRE-INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS

« Les Mille Potes » - D'AVRIL A JUILLET 2022

A retourner le 28 JANVIER dernier délai, **PAR MAIL** à l'adresse suivante :

kiosque.arcachon.famille@ville-arcachon.fr

N° de dossier :

N° de téléphone :

Adresse mail :

Je soussigné(e) Mme et/ou Mr :

Responsable de l'enfant :

Scolarisé dans l'établissement :

En classe de.....souhaite réserver une place à l'ALSH pour mon enfant aux dates indiquées ci-joint.

Je m'engage à signaler par écrit toute absence ou annulation de l'inscription de mon enfant aux dates et créneaux indiqués et à régler les sommes correspondantes aux réservations ci-jointes.

Il est rappelé que :

Toute réservation doit obligatoirement être accompagnée d'une attestation de travail de l'employeur pour chacun des parents mentionnant les jours et horaires de travail correspondant aux réservations ci-jointes.

Toute réservation reçue après le 28 janvier, ou tout dossier incomplet, ne sera traité que dans la limite des places disponibles.

Date et signature :

ATTENTION

Les conditions d'organisation de l'ALSH sont contraintes par les directives ministérielles qui découlent de l'évolution de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Celles-ci vous seront transmises dès que la ville en aura été informée pour cette période.

Date	Matin	Repas	Après-midi
Mercredi 06 avril			
Mercredi 13 avril			
Mercredi 04 mai			
Mercredi 11 mai			
Mercredi 18 mai			
Mercredi 25 mai			
Mercredi 01 juin			
Mercredi 08 juin			
Mercredi 15 juin			
Mercredi 22 juin			
Mercredi 29 juin			
Mercredi 6 juillet			

La réponse à votre demande vous sera transmise

Par mail

Les données à caractère personnel collectées auprès de vous, font l'objet d'un traitement conforme aux dispositions du Règlement (UE) 2016-679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les informations à caractère personnel recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé que la Direction de la Proximité de la Ville d'Arcachon conserve à des fins de service public 2 ans après la dernière facture acquittée.

Vous pouvez exercer vos droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité ainsi qu'à l'opposition, en contactant la Direction de la Proximité (tel : 05 57 52 98 00 – courriel : mairie@ville-arcachon.fr). Vous pouvez en cas de méconnaissance des dispositions susvisées, introduire une **réclamation auprès du Délégué à la Protection des Données** rgpd@girondenumerique.fr ou devant la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) – www.cnil.fr .